

Il est 19h.08 lorsque le Président Bertrand Gachoud prend la parole. Il salue les membres présents et informe que cette assemblée a été convoquée conformément aux statuts de la Ste.

1) Ouverture de l'assemblée :

Le tractanda de cette assemblée est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Liste des présences et nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal assemblée ordinaire du 09.04.2018
4. Rapport du Président
5. Comptes
 - 5.1. Comptes saison 2018
 - 5.2. Rapport vérificateurs des comptes
 - 5.3. Approbation
6. Nomination d'un vérificateur des comptes, suppléant
7. Fixation de la cotisation 2019
8. Admission – Démission
9. Programme Tir PC 50 m. saison 2018
 - 9.a Tireur junior – âge d'entrée avec accord parental
10. Entretien bâtiments et extérieur / location
11. Divers

Comme il n'y a pas de remarque au sujet de cette convocation, nous pouvons valablement délibérer et le Président déclare cette assemblée ouverte.

2) Liste des présences et nomination scrutateur :

Sur demande du Président, le secrétaire fait circuler une liste de présence à signer et pour vérification d'adresse, avec prière de corriger si nécessaire. Plusieurs membres se sont excusés Bernard Prélaz, David Maillard, Roger Demierre, Janine Jaquier, Panchaud Tiphonie. Ce sont 20 personnes qui assistent à cette assemblée. Comme scrutateur, le Président nomme Frédéric Jan.

3) Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de l'assemblée du 9 avril 2018 était joint à la convocation. Pas de question. Approuvé à l'unanimité avec remerciement au secrétaire, Armand Giroud.

4) Rapport du Président

Avant de commencer son rapport, le Président demande à l'assemblée un moment de silence pour les membres qui ont été endeuillés par le décès d'un proche ou d'un ami, et plus spécialement pour Jan Frédéric qui a perdu son grand-papa tragiquement.

Je termine ma 3ème année de présidence. Je n'aime pas trop les discours, mais je m'y colle. Le début de saison a été mouvementé, suite à un échange d'emails peut constructif, par rapport à la décision de changer la fenêtre du stand petit calibres, J'ai reçu la démission de Claudy, je déplore cette situation que je n'ai pas voulu, mais, maintenant c'est fait. Nous allons poursuivre, sans lui.

Je tiens à remercier les membres du comité pour leur engagement, et leurs soutiens, seul je n'arriverais pas à y faire face.

Merci à Sylvia, Armand, Janine et Roberto. Je tiens aussi à remercier Jean-Pierre notre couteaux suisse, J'arrive au stand, le gazon est tondu, la terre est traitée, les cibles sont ouvertes, je sais, qu'il a les genoux qui grince, il lui faudra sûrement un coup de main, ou, des manœuvres. Fabien a repris le site internet, je vous prie de l'applaudir pour ce job qu'il a repris. Nous devons nous tourner vers l'avenir, où plein de défi nous attendent. Nous devons trouver des solutions à notre problème financier. Au vieillissement de nos cibles Meyton, à l'entretien de notre bâtiment, et, à sa modernisation. A la diminution des locations. Enfin plein de défi pour l'avenir, que nous allons tenter de relever. Je suis heureux de voir que notre travail porte ces fruits, Natacha et Valentine nous ont prouvé par leur résultat que notre engagement n'est pas dans le vide. Je remercie leur entraîneur Jean-Pierre et Sylvia pour leurs dévouements envers les jeunes, peut-être au détriment de leurs propres résultats. Merci à tous ceux qui m'ont donné un coup de main, je ne vais pas tous les citer. Si notre société en est là, c'est grâce à vous tous

Quelques dates : Ouverture de la saison petit calibre le 26 mars

Le lundi 6 juillet nous avons organisé un tir sous la forme d'un rallye, après le tir Grillade.

Le 17 et 19 août nous avons organisé les finales individuelles fribourgeoises.

Le 2 septembre 6 tireurs et 2 accompagnants ont été tirés à Flendruz sortie de société.

Le 10 septembre tir duel, superbe combat

Le 24 septembre tir de clôture, suivi d'un repas.

Ouverture de la saison air comprimé lundi 15 octobre 2018

Le tir des sociétés c'est déroulé chez nous, 269 tireurs de tout le canton y ont participé.

Le 7 décembre nous avons organisé le repas annuel dans nos locaux, et, nous avons procéder à la proclamation des résultats du PC :

Merci à notre « MAMA » qui nous a concocté une spécialité le <chibabres>

Le grand prix Raiffeisen est d'une excellente facture : 172 tireurs y ont participé. On s'aperçoit qu'il y a toujours plus de tireur au pistolet, le nombre de tireur sur appuis augmente aussi fortement.

Le vendredi 8 mars nous avons eu le tir de clôture, le tout suivi d'une raclette, merci Sylvia.

J'espère que je n'ai pas été trop long.

5) Comptes

Le caissier nous donne la lecture des comptes de pertes et profits ainsi que du bilan. Après explication des comptes de résultats du 01.01.2018 au 31.12.2018, il ressort un bénéfice sur cet exercice de CHF 1658.30. Au bilan, arrêté au 31.12.2018, il ressort des actifs circulants pour CHF 9384.30 et des actifs immobilisés pour CHF 254'001.- soit un total d'actifs de CHF 263'385.30.

Au passif, nous retrouvons des fonds étrangers pour un montant de CHF 251'811.70 et des fonds propres de CHF 11'573.60, soit un total des passifs de CHF 263'385.30.

Comme il n'y pas de questions sur les comptes, la parole est donnée aux vérificateurs des comptes Mme Eléonore Moret et M. Pascal Douchez. Au nom des vérificateurs, M. Pascal Douchez confirme que la comptabilité est tenue correctement et que toutes les pièces comptables ont été présentées lors de la vérification.

Il remercie et félicite le caissier pour son excellent travail et donne un avis favorable pour l'acceptation des comptes.

L'assemblée approuve ces comptes à l'unanimité.

6) Nomination suppléant vérificateur des comptes

Pour 2020, les vérificateurs seront Eléonore Moret et Tiphonie Panchaud. Est nommée comme suppléante, Tiffany Monnard, qui accepte volontiers cette mission.

7) Fixation de la cotisation saison 2020

Afin de pouvoir intégrer le bulletin de versement dans la convocation de la prochaine assemblée, la cotisation pour 2020 restera identique à celle de 2019 soit

Membre +de 20 ans: CHF 100.-, junior et école de tir: CHF 50.-, membre passif : CHF 40.-

8) Admission - démission

Admission :

Roberto Santos, nomination officiel au comité

En cours d'année 2018-2019, 3 nouveaux membres ont rejoint la Société :

Blanc Léa

Dévaud Colin

Dévaud Marion

.
Bienvenue à ces nouveaux tireurs dans notre Ste de tir.

Démission :

Jaquier Claudy, Albert Ménétrety, Henri Majeux, Dévaud Marion, Panchaud Thomas, et pour le tir à 50m Panchaud Tiphonie, ont donné leur démission que nous regrettons et acceptons.

9) Programme tir PC 50m – saison 2019

Bertrand prend la parole pour nous donner le programme de l'année 2019, qui se trouve sur le site de la société. Il remet aux membres présents les dates des tirs.

Il a inscrit :

1 équipe

2 groupes Elite

1 groupe junior

Les groupes tirent le championnat suisse. Pour le canton, ils prendront les 2 premiers tours du tour suisse pour la finale cantonale. On devra donc tirer 3 tours de groupes cette année. Le président nous rappelle qu'il nous faut des gens qui se dévouent pour tirer à genou. La finale cantonale des groupes est prévue le 22 juin 2018 à Rosé. Le président compte sur les tireurs car il n'aimerait pas modifier les groupes au dernier moment.

Un camp de formation carabine 10 et 50m se déroulera à Rosé les 1 et 2 juin. Ce camp coûte CHF 100.- par participant, pour les 2 jours, ce montant sera pris en charge par la Ste.

Le Président doit définir une date avec Marcel Zürcher pour venir un vendredi soir s'occuper des jeunes. Le 3 mai est retenu.

Le président a aussi mis le tir d'incitation à genou au programme et le tir d'incitation 3 positions.

Si on tire 5 matchs de 30 coups à genou, le canton nous verse CHF 50.- par participant. Idem pour les 3 positions mais il faut seulement 4 matchs de 3 passes de 20 coups.

Pour rappel, les résultats des maîtrises SFTS individuel sont à communiquer jusqu'au 1^{er} juillet, dernier délai.

Le transfert des cibles a été fait le 29 mars, merci à Sylvia, Béat, Valentine, Natacha et Pierre-André. Les cibles sont opérationnelles, les passes sont programmées et nous avons déjà tiré le 1^{er} avril. Le président n'a pas encore les matchs keys pour cette saison.

9.a Tireur junior-âge d'entrée avec accord parentale

Afin de protocoler l'âge d'entrée des jeunes au tir PC50m, Silvia nous demande de nous déterminer officiellement sur l'âge d'entrée des jeunes avec accord parental. En effet nous n'avons pas de moniteur officiel et ne pouvons pas tout contrôler. D'autre par, le tir est un sport qui a un certain prix et les parents doivent être au courant. Se sont aussi à eux de faire un effort pour amener leur fils ou fille lors de tir à l'extérieur. Après un vote, c'est l'âge de 14 ans qui est retenu par 19 voix contre une. En effet Jean-Pierre Jaquier trouve qu'il faudrait les prendre dès 10 ans

10) Entretien du bâtiment et extérieur

Le Président passe la parole à Alberto qui nous donne des statistiques sur les locations. En 2018 il y a eu 37 jours de locations soit 33 x 1 jour et 2 x 2 jours. Une remarque vient souvent lors des locations. Pourquoi payer CHF100.- de plus pour + de 50 personnes, pour ouvrir une armoire supplémentaire. Les salles de la commune commencent à nous faire de la concurrence et il est pris la décision suivante au sujet des locations :

Location pour un jour CHF 250.-

Location pour 2 jours CHF 450.-

Location pour 3 jours CHF 600.- quelque soit le nombre de personnes.

Fabien corrigera le site de la Ste. Ces nouveaux montants sont valables dès le 01.07.2019.

Le Président remercie Alberto pour ces explications et son travail tout au long de l'année. Il remercie également Julien Remy qui a taillé l'arbre.

Au stand petit calibre, il n'a pas avancé la rénovation de la fenêtre, après discussion, il faudrait faire un drainage le long du mur pour enlever l'humidité dans le mur.

Il y a également du bois à couper, le bucher devient vide. Manu nous propose son cylindre. Le 7 mai est retenu pour ce travail. Un message par WhatsApp sera fait par le président.

Les sauts de loup sont également à changer. Devis à demander à l'entreprise Glasson.

Les poignées des portes d'entrée de la cuisine et de la salle sont à entretenir ou à changer. Jean-Pierre demande si quelqu'un à un motoculteur pour tourner la terre devant le stand 50m afin d'ensemencer. Pascal Douchez en met un volontiers à disposition.

11) Divers :

Tir extérieur des Rappilles à Baume est retenue pour la sortie annuelle (tir du 11 au 15.09.2019) PC 50m avec repas. Afin de pouvoir réserver une date, les tireurs intéressés sont priés de s'inscrire auprès du président.

Une proposition d'ouvrir le stand un soir sur semaine est demandée. Un jeudi sur 2 est retenu. Le président informera les membres sur le groupe PC50m par WhatsApp.

Avant de conclure cette assemblée, le Président félicite Eléonore qui attend un heureux événement.

Fabien Thürler remercie notre président pour tout le travail qu'il accompli.

Il est 20h.40 lorsque le président lève l'assemblée.

Après l'assemblée, le Président nous distribue le palmarès AC10m saison 2018-2019.
